

## **Belle saison pour Belle de Vilaine**

Le 8 novembre a eu lieu le démâtage de la Belle au port de Billiers. Tout le gréement, mâts vergues, bout dehors, voiles ainsi que le matériel de navigation et de vie à bord ont été emmenés au hangar où ils sont stockés jusqu'au printemps.

15 jours après, nettoyage du pont et de l'intérieur du navire puis mi-décembre, mise du taud pour recouvrir Belle de Vilaine qui passe l'année au quai du port de Pen-Lan.

C'est la fin de saison pour la navigation mais l'équipe reste pleinement mobilisée pour le travail de maintenance et de suivi associatif.

*C'est plus de 250 adhérents qui ont pu naviguer cette année sur Belle de Vilaine de la semaine du Golfe en mai à la Bogue d'or de Redon fin novembre avec un équipage qui bénéficie d'un nouveau Skipper et d'un équipier en formation pour le devenir.*

*Un grand bravo à tous les bénévoles de l'association de plus en plus nombreux qui ont permis grâce au travail de tous les jours cette navigation 2025 et aux adhérents qui l'ont fait vivre avec succès tout au long de la saison.*

## **Grande croisière de PEN-BRON**

Belle de Vilaine a participé, une nouvelle fois, au mois de juin, à la croisière annuelle de Pen-Bron, 42ème édition de cette aventure humaine si singulière. Un moment magnifique de partage rassemblant personnes en situation de handicap et personnes valides venues de tout l'hexagone.

Comme les 120 bateaux présents, elle a embarqué plusieurs handicapés et accompagnateurs pour une navigation entre La Turballe et Arzal où sont accueillis tous les participants pour une soirée festive sous chapiteau et la nuitée avant le retour le dimanche à La Turballe.

Chapeau aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les participants.

## **Panneau du patrimoine**

Le 13 juillet s'est déroulée l'inauguration du nouveau panneau du patrimoine sur Belle de Vilaine à la cale du port de Billiers. 31 ans après son lancement, l'ambassadrice de la Baie de Vilaine et de son savoir-faire est toujours présente et symbolise activement le passé maritime de la commune.

Merci à la municipalité qui a financé cette restauration et à Regard Publicité qui l'a réalisée en concertation avec l'association.

## **Pardon de Notre Dame de la Garde**

En août, lors de sa participation au Pardon de Notre Dame de la Garde organisé par le Comité des Marins, Belle de Vilaine a fait profiter 120 personnes d'un baptême en mer.

## **Mme Got , Marraine de Belle de Vilaine**

Françoise Got nous a quittés le 26 novembre et Belle de Vilaine pleure sa marraine.

En février 1991, lors de la création de l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine créée pour répondre au concours lancé par la revue Le Chasse-Marée, un bateau traditionnel pour

chaque port, Françoise Got maire de Billiers de 1989 à 1995 a tout de suite était enthousiasmée par le projet.

Son sourire, son écoute, son engagement, sa vision de l'avenir et son humanité nous a accompagné tout au long du projet. Séduite par inscrire le village de Billiers dans une démarche nationale et d'assurer la pérennité du caractère maritime de la commune, Elle s'est réellement impliquée aidant à promouvoir le projet au niveau de la Communauté de Communes des départements et de la région trouvant les aides financières nécessaires à sa réalisation avec l'aide de son époux qui siégeait au conseil d'administration.

C'est tout naturellement qu'elle est devenue la marraine du bateau.

Le 22 mai 1994, Françoise a cassé la bouteille sur l'étrave de Belle de Vilaine le jour de son lancement.

Après son mandat, elle toujours continué à suivre et à participer à la vie de l'association, nous apportant conseils, joie, gentillesse et motivation.

Sans elle, la Belle n'existerait peut-être pas.

Que les futures navigations lui rendent hommage à tout jamais.

### **Assemblée Générale**

VENDREDI 6 mars 2026, SALLE COMMUNALE 19H. Venez nombreux !

### **Contact et information**

Pour nous contacter, messages par mail de préférence

Tél. : 06 47 75 52 32

Courriel : [belledevilaine56190@gmail.com](mailto:belledevilaine56190@gmail.com)

Site : <http://www.belledevilaine.fr>

Suivez-nous sur Facebook : Belle de Vilaine

**TOUTE L'ÉQUIPE DE LA BELLE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES**

